

Rapport de séance

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Le **20 septembre 2010**

Rédacteur :

Dina CIANI – Directeur Général Adjoint des Services

Réunion du : **17 septembre 2010**

Objet : Réunion plénière du conseil de quartier Montbéliard Sud

Étaient présents

M. Jacques HELIAS – Maire de Montbéliard
M. Abdelaziz SEKRI – Adjoint au Maire chargé de la démocratie locale

M. Bernard LACHAMBRE
Mme Françoise BAQUET CHATEL
Mme Nouara SIX
Mme Joëlle LAURENT
Mme Sylvie RIPOL
Mme Evelyne HABERSTICH
Mme Claude CONTEJEAN
M. Gérard DELAVELLE
M. Frédéric DENIS
M. Khalid CHAKROUN
M. Richard TRUCHI
M. Kider NADJEM

Diffusion

Les présents
Les excusés
Les absents

Excusés

Mme Brigitte BAINIER
Mme Agnès BAZIN
Mme Leila ZERGUINE
M. Pierre- Marie BONNOT
M. Edouard DESCOUVRIERES
M. Norbert RONDOT

Assistaient également

M. Maxime CUCHEROUSSET – Pays de Montbéliard Agglomération
Mme Dina CIANI – DGAS Ville de Montbéliard

Monsieur LACHAMBRE a ouvert la séance de travail, remercié les participants et cité les membres excusés.

1 - INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire a souhaité rencontrer les conseillers de quartiers, pour une information sur l'ensemble des opérations qui sont, ou seront réalisées sur le quartier de la Petite Hollande. Il précise que la mixité des fonctions est un atout important pour le devenir du quartier, et qu'il convient donc, non seulement de la conserver mais également de la renforcer.

- Une présentation du **collège Pergaud** (regroupement des deux collèges existants) sera organisée en Octobre prochain, avec le Conseil Général, maître d'ouvrage de la construction de ce collège "ouvert" sur le quartier ; la sortie sur la rue H. Boucher ne pourra pas être remise en cause. La ville a en charge le traitement des aménagements urbains ; ils seront étudiés avec le Conseil de Quartier. Monsieur le Maire précise que les adjoints concernés par le projet rencontreront les habitants pour les aménagements de la rue Hélène Boucher, afin de préserver la tranquillité des riverains. L'Agglomération projette la rénovation du gymnase. L'ouverture du collège est prévue pour Octobre 2013.

- **Centre des Hexagones** : Le **PROXI MARCHE** du Centre des Hexagones a ouvert ses portes le 5 Août 2010. L'offre commerciale ne répond pas encore aux attentes de l'ensemble des habitants (une lettre signée par des habitants est remise à Monsieur LACHAMBRE), mais cette situation devrait évoluer dans les semaines à venir. Les **locaux rachetés par la Ville (anciennement AKGUL PRIMEURS)**, vont accueillir des commerces qui viendront compléter l'offre commerciale du PROXI MARCHE. Le projet de la **halle couverte**, destinée à accueillir le marché et d'autres manifestations, est complété avec un retraitement des espaces extérieurs qui permettra de créer un lien avec le Centre des Hexagones.

- Une mission a été confiée à Madame GENILLON, architecte, pour étudier la réalisation d'une **salle de convivialité**, à proximité des **jardins familiaux**, qui vont prochainement être aménagés sur les terrains situés en contrebas de la piscine.

- Un **éco-quartier** est prévu à la place du collège Brossolette.

- La **passerelle** reliant la Petite Hollande au centre ville, sera réalisée en partenariat avec le Pays de Montbéliard Agglomération. Le projet de la Ville va s'intégrer dans celui de l'agglomération, moyennant le versement d'une participation financière de 1 M€.

A l'issue des échanges avec les conseillers de quartiers, Monsieur le Maire a précisé qu'en Octobre, plusieurs projets, inscrits dans le programme pluriannuel des investissements (PPI) de la Ville, seraient présentés aux partenaires de la Ville, dans le cadre d'une exposition installée à l'hôtel de ville ; les conseillers de quartiers ont pris note qu'ils seraient conviés. Puis, cette exposition sera ouverte aux habitants.

2 - PRESENTATION DE Monsieur CUCHEROUSET, en stage pour six mois, auprès de la direction "économie, emploi et insertion" du Pays de Montbéliard Agglomération, Monsieur CUCHEROUSET a la mission de réaliser une étude de faisabilité d'un restaurant solidaire sur le Pays de Montbéliard ; projet inscrit dans le "projet d'agglomération 2020".

Monsieur LACHAMBRE a précisé que la fiche projet "création d'un restaurant associatif" établie par la commission "animation", avait été remise à l'agglomération.

Monsieur CUCHEROUSET rencontrera les deux commissions du Conseil de Quartier Montbéliard Sud, concernées par ce projet.

3 - TRAVAUX DES COMMISSIONS

3.1 - Commission "urbanisme"

La commission urbanisme a repris ses travaux le 6 Septembre 2010. Faute de vidéoprojecteur, la commission commente le document préparé pour la réunion plénière ; celui-ci est joint au présent compte-rendu.

Les travaux sur le poste de vidange des véhicules, situé sur le parking de la piscine, sont réalisés mais il manque un réservoir pour les cartouches usagées (demande transmise au service VRP de la ville).

Un rendez-vous est organisé avec Monsieur Jérôme PANIER, technicien au service VRP, concernant le hameau Saint Aubin :

- déplacement du point R existant en bas du hameau ;
- faisabilité de la modification du carrefour pour faciliter la circulation des véhicules provenant de la rue Van Gogh et de la Rue Renoir en direction de Courcelles.

Le déplacement d'un passage piétons et d'un stop, situés au niveau du carrefour du Coteau Jouvent, feront prochainement l'objet d'une fiche projet (information transmise au service VRP de la Ville).

3.2 - Commission "emploi-commerce"

En Avril 2010, la commission a déposé deux fiches projets :

- Soirée publique sur l'emploi : il s'agit d'une rencontre entre les acteurs des différents dispositifs d'aide à l'emploi, avec la remise aux participants, d'un guide pratique précisant les modes d'accès aux dispositifs. Les objectifs du projet sont de permettre l'accès à l'information et de favoriser les échanges (acteurs de l'emploi - demandeur d'emploi et conseil de quartier-habitants), d'identifier les problématiques liées à l'emploi pour lesquelles il n'y aurait pas de réponse institutionnelle.

- La création d'un espace de convivialité : un lieu ouvert pour favoriser la rencontre avec les habitants (animation du centre des Hexagones et promotion de la démocratie participative) et renforcer la cohésion sociale au sein du quartier.

La commission attend la décision de la Municipalité, car l'issue de ces projets conditionne ses travaux ultérieurs.

3.3 - Commission "éducation"

Collège Pergaud : les parents sont soucieux des conditions dans lesquelles se déroulera le transfert des élèves vers ce collège.

La commission souhaite monter une fiche projet sur un dispositif qui permettrait d'associer les associations & parents d'élèves, ainsi que les enseignants, à un échange qui doit être organisé avec le Conseil Général, maître d'ouvrage de la construction. L'objectif de cet échange est de mettre en place une réunion d'information à destination de l'ensemble des intéressés.

La commission rencontrera Madame CONAT, Adjointe au Maire chargée de la vie scolaire et universitaire, pour établir la fiche projet.

4 -ATELIER URBAIN PARTICIPATIF

Informations communiquées en l'absence de "Trajectoire Ressources", qui n'a pas été convié à la réunion plénière.

L'atelier urbain participatif a pour objectif de co-construire avec les habitants et les acteurs du quartier le futur aménagement de celui-ci, dans le cadre du programme ANRU ; il s'intéresse également à la manière dont on souhaite utiliser son cadre de vie (animation, usage de l'espace, ...).

Rappel :

des objectifs de l'atelier urbain participatif

- *informer, faire exprimer et coproduire le projet d'aménagement du cœur de quartier (réalisation d'un document décrivant le futur aménagement) ;*
- *mieux impliquer les citoyens dans l'action de la collectivité ;*
- *renforcer et compléter les mécanismes de la démocratie locale ;*
- *associer et former les habitants à l'évolution de leur territoire ;*
- *construire un outil mobilisable lors d'autres actions dans le quartier ;*
- *associer les différents acteurs du quartier, dans une perspective de prise de relais.*

des ateliers ou groupes de réflexion mis en place

- *habitants ;*
- *acteurs du quartier (MJC, bailleurs, Jules Verne, ...) ;*
- *jeunes ;*
- *membres du conseil de quartier.*

des thématiques abordées

- *cadre de vie : espaces verts, jardins, jeux pour enfants, mobilier urbain, réaménagements sportifs, amphithéâtre naturel, place de marché, ...*
- *sensibilisation à l'environnement, citoyenneté : collecte des déchets, propreté du site, récupération des EP, compostière collective.*
- *circulation, accessibilité : pistes cyclables, cheminements piétonniers, accessibilité PMR, parking, connexion avec le centre des hexagones et les autres sites importants du quartier.*

Point d'étape "actions et perspectives" du 12 Juillet 2010

Les habitants interrogés sur le remplacement des bâtiments démolis autour du Jules Verne ont répondu principalement :

- *une aire de jeux pour enfants, sécurisée et entourée d'un parc de verdure ;*
- *un moyen pour les jeunes de faire du sport sans cadre (salle de sport) ;*
- *l'intégration des jeunes dans les travaux réalisés dans le cadre de la clause sociale d'insertion ;*
- *une salle des fêtes ou salle de convivialité, en autogestion ;*
- *des jardins ;*
- *une piste/parcours d'apprentissage du code de la route (ex : Sochaux et Belfort) ;*
- *un endroit intergénérationnel ;*

Mais aussi :

- *davantage de lien social ;*
- *des animations pour les personnes âgées ;*
- *une annexe de la bibliothèque ou un bibliobus ;*
- *plus de vie et de commerces au centre des Hexagones.*

En règle générale, les habitants souhaitent un moyen de se retrouver, un grand espace convivial, des espaces verts au sens large du terme (parc, jardins, ...).

L'atelier urbain organise des déambulations urbaines sur le quartier de la Petite Hollande et également des visites extérieures sur des quartiers réaménagés. Une visite des deux quartiers réaménagés de DIJON (les Grésilles et Fontaine d'Ouche) est prévue le 7 Octobre prochain. Pour s'inscrire prendre contact avec James SCHENBERG (james.schenberg@gmail.com).

Les propositions concrètes d'aménagement du futur espace libéré autour du Jules Verne, peuvent être adressées à Trajectoire Ressources (James SCHENBERG) jusqu'à fin Décembre 2010.

5 - FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIERS

5.1 - Les conseils de quartiers ont été installés en Janvier 2009.

Une évaluation externe devait être menée, au terme du 1er mandat de deux ans de fonctionnement pour évaluer l'impact de leur action. Au vu du rapport d'évaluation, contenant aussi bien des critères positifs que négatifs, les conseils de quartiers, en tant qu'instances extra-municipales, pourraient être revus.

Par ailleurs, se pose la question du renouvellement de certains de ses membres :

- les membres "associations" siègent pour une durée de deux ans.
- les "habitants et personnes ayant leur activité dans le quartier" siègent pour une durée de deux ans renouvelable une fois.
- le bureau élu pour organiser le travail de chaque conseil de quartier, est mis en place pour deux ans.

Compte-tenu des prochaines élections pour le Conseil Général, le mandat de l'ensemble de ces membres pourrait être reconduit pour une durée d'un an. Cette proposition sera présentée au Conseil Municipal.

5.2 - Procédure pour présenter une fiche projet

La fiche projet est préparée par la commission concernée, puis transmise au bureau du conseil de quartier. Le bureau du conseil de quartier l'inscrit dans l'ordre du jour de la réunion plénière. A l'issue de la réunion plénière la fiche projet est transmise aux services de la ville compétents pour en étudier la faisabilité technique et financière. Ce projet est inscrit dans l'ordre du jour de la réunion hebdomadaire de la Municipalité. Puis, le conseil de quartier est informé de la suite donnée à sa proposition.

6 - POINTS DIVERS

6.1 - Demande de création d'une aire de jeux pour les enfants, sur l'espace situé près de la CAF : une aire est prévue sur l'espace qui sera libéré par la démolition de la barre de logements Lulli.

6.2 - Des véhicules abandonnés et des carcasses de véhicules incendiés occupent des places de stationnement qui font défaut aux habitants : ces problèmes doivent être rapidement signalés au service "prévention sécurité" de la Ville ; l'enlèvement de ces véhicules sera effectué dans les 24 heures.

6.3 - Demande de sécurisation de la Rue Debussy, depuis l'entrée de la rue, à hauteur de l'école maternelle Maurice Ravel : demande transmise au service VRP de la Ville ; actuellement, le service travaille sur la possibilité de créer des chicanes qui permettraient de sécuriser les rues du quartier.

6.4 - Pose d'un panneau pour interdire le stationnement Rue du Petit Chênois à hauteur des nouvelles constructions (logements HABITAT 25 et NEOLIA) : demande transmise au service VRP de la Ville.

6.5 - Les ventes sociales : ce dispositif participe, indirectement, au développement de la prise de conscience des habitants sur la préservation de la qualité de leur cadre de vie.

6.6 - Projet "correspondants de nuit" : ce projet a dû être abandonné faute de cofinancement. Il était estimé à 0.320 M€. Le Conseil Général ne s'est pas engagé dans l'opération et l'aide financière de l'Etat était passée de 15 % à 1 %.

7 - CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures. Monsieur SEKRI et Monsieur LACHAMBRE ont convié les participants et le public présent à partager le verre de l'amitié.

Montbéliard
Commission d'Urbanisme
du Conseil de Quartier Sud

Dossier
**Reconstruction du
Collège Pergaud**

1

Rappels :
Position FCPE + 13000 Ensemble

- Maintien des 2 collèges, avec élargissement du périmètre scolaire.
- Un collège à taille humaine
- Avec la mixité sociale
- Un collège de la réussite (offre éducative)
- Avec de la concertation

2

Rappels ... suite

- Moratoire pour permettre la concertation
- Décision du CG d'un seul collège en juin 2009
- >>> Manif des parents et des élus au Conseil Général
- Maintien d'un seul collège, mais sur Pergaud au lieu de Brossolette
- Présentation du projet aux habitants par Ville et CG en février 2010
- Pour rentrée sept 2013 (travaux de juillet 2011 à juillet 2013)
- Choix des architectes en juillet 2010

3

Diagnostic de l'Agence d'Urbanisme
janvier 2010

- Le Coteau Jouvent : un îlot en désérence
- Voies trop routières
- Peu de chemins piétons
- Pas de visibilité des équipements
- Collège ... enfermé ...
- Fonctionnement urbain cloisonné

4

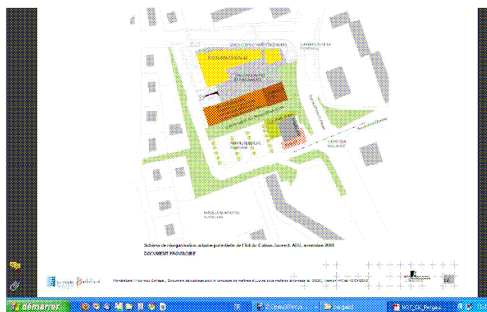
Enjeux pour la ville
janvier 2010

- Réintégrer le collège dans la ville
- Qualité du paysage
- Ouverture du collège (salles ouvertes)
- Accès facile (connecté au TCSP)
- Attractivité du collège
- Mise en réseau

5



6



7

Propositions de l'ADU
janvier 2010

- Revoir le carrefour Petit Chinois / Petite Hollande
- Centre commercial de plein pied
- Le parvis du collège : ouvert sur le quartier
- Parvis ... TCSP

8

Remarques de la CU

- Nombre important d'élèves (560) le double d'aujourd'hui
- Difficultés de réaliser une mixité sociale, (ce sera essentiellement les élèves du quartier, malgré les efforts pour diversifier l'offre éducative)
- Proximité d'immeubles (moins d'espace qu'à Brossolette)
- **1 point positif** : Une concertation qui se fait en amont avec volonté de prise en compte des habitants

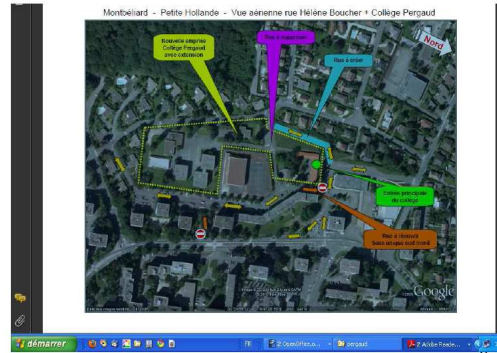
9

Constats négatifs: (concernant l'accès)

Inquiétudes de la part des riverains.

- Accès principal situé entre 2 immeubles
- Insécurité piétons (traversée du boulevard)
- Peu de places de parking (habitants rue Hélène Boucher)
- Pas de parking pour le gymnase
- Nuisances

10



11

Suggestions CU

- **Entrée principale coté LIDL.** (voir schéma)
- Que la Rue Hélène Boucher ne devienne pas une voie de passage, >>>>> (réservée aux riverains)
- Mise à la disposition d'ilotiers pour le collège
- Favoriser l'accès à vélos (garage à vélo, pistes cyclables et inter-connectées)
- Tenir compte du manque de stationnement des riverains
- Ne pas détruire les espaces verts, arbres existants

12

Elargir la réflexion

- à l'amélioration de l'environnement des riverains (exemple, place de parking, résidentialisation)
- à l'aménagement du secteur (y compris le centre commercial et le carrefour)
- Destruction du centre commercial, (sauf partie associative) pour mettre des commerces de **plain-pied** aménagement voiries et accès Petite Hollande.

13

Conclusions provisoires : Une copie à revoir

- Pas de concertation, ni prise en compte des remarques des habitants depuis la réunion de février et avant le choix des architectes
- Pourra ton faire évoluer le projet ??? (pas seulement sur la couleur des rideaux ...)
- Etudier **GLOBALEMENT** le projet du collège et de son environnement Pour éviter une juxtaposition des réalisations (Aujourd'hui le collège et le parvis, sans savoir concrètement les aménagements liés au TCSP et ceux du centre commercial)

14

Conclusions provisoires : *Suite*

- Demande de réunions avec les architectes
(Dans le cadre du CQ dans un premier temps)
(Puis réunion publique dans un deuxième temps)

Rappel des enjeux sociaux:

Celui du vivre ensemble (contre le repli communautarisme) qui passe par des temps de concertation réelle !!!

15